



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT**  
Maison départementale des sports  
907 rue du Professeur Blayac  
34000 – MONTPELLIER  
Site du CODEP34: <http://herault.ffct.org>

## **COMPTE-RENDU**

**de la réunion du 25/01/2018 à 18h**

**Lieu :** Maison départementale des Sports à Montpellier  
Salle 317 au 3<sup>ème</sup> étage

**Présents :** Jacques Clamouse, Guy Estopina, Dany Frainet, Christian Arnold, Gilles Ibars, Jean-Michel Pons, Alain Clamouse, René Baldellon, Maria Robu, Pierre Hérédia, James Mara.

### **Points abordés**

1. **PV de la réunion du 16 décembre 2017-** Approuvé
2. **Séjour Bessilles du 2 au 9 juin 2018.** L'acompte pour la réservation va être versé et le contrat de séjour envoyé par le trésorier. Un flyer est réalisé et une large diffusion doit être faite lors de manifestations (ex : Pâques en Provence, concentration Castelnaudary, ...) ainsi que dans les syndicats d'initiative du département. Le nombre est à déterminer (1 000 ou plus) et la réalisation à prévoir dans les meilleurs délais et au moindre coût (James Mara). Pour les parcours, une réunion va être organisée avec quelques membres du CODEP. Pour les récompenses, une demande est à faire auprès d'Hérault Sports. Le programme détaillé avec les accompagnateurs volontaires sera vu ultérieurement (mars).
3. **Fête du Vélo ! Parcours ! Collaboration avec Martin Caujeole.** Une réunion est programmée le 30 janvier à 17h30 à Bessilles pour préciser l'action du CODEP34 lors de cette manifestation plus large, notamment pour les parcours Route et VTT. Cette concentration départementale est ouverte à tous les clubs et sera gratuite pour les licenciés FFCT. Elle va être déclarée par le CODEP34 et un flyer établi.
4. **100 Audax d'initiation le samedi 24 mars 2018** au départ de Magalas. Il est largement ouvert aux débutants et aux féminines sur un parcours assez plat et effectué à allure modérée avec des capitaines de route du CODEP. A noter qu'un 200 Audax est prévu le même jour à Pézénas.

5. **Jeu pour les 40 ans du CODEP.** Le règlement a été validé et va être envoyé à tous les clubs en demandant une large diffusion à leurs adhérents. Le but est de mieux faire connaître le site du CODEP, les réponses aux questions étant sur le site. Chaque réponse positive d'un licencié donnera des points à son club pour la coupe CODEP et chaque mois (de février à novembre) un gagnant sera connu permettant à son club d'avoir une dotation financière selon les modalités prévues. Le coût global de cette opération pour le CODEP sera de 500 €. La responsabilité en est confiée à René Baldellon.
6. **Actions pour le VTT.** Une réunion est prévue le jeudi 8 mars chez Pierre Héredia avec plusieurs clubs VTT pour examiner les possibilités de mieux participer au projet Réseau vert de l'Hérault et envisager la création d'une manifestation spécifique VTT du type Maxi verte en 2019.
7. **Actions pour les féminines.** Après relance, 9 féminines du CODEP34 se sont inscrites à la concentration prévue à Carcassonne le 7 avril 2018. Un regroupement est organisé à Béziers avec la dizaine de participantes du CODEP30. Il est possible, après accord obtenu du COREG Occitanie, d'avoir des tandems. Pour le séjour à Meyruès les 23 et 24 juin, la date limite d'inscription est le 15 mai pour un coût de 50 €. Il est prévu de l'ouvrir à d'autres départements. Un flyer est en cours de réalisation (Maria Robu)
8. **Point sur les aides susceptibles d'être accordées aux clubs organisant de nouvelles randonnées avec des organisations exceptionnelles.** Le CODEP34 doit innover et mieux soutenir ces initiatives, par exemple pour celles proposées lors de l'AG de Sète du 18 novembre 2017 (idée Sud Vélo pour une randonnée autour de l'Aigoual du type « Jour le plus long » ou projet Marseillan pour des petits circuits un samedi avec des dégustations à l'occasion du vin nouveau mi octobre). Lors des prochaines réunions du CODEP, les clubs concernés et volontaires seront invités pour présenter leurs projets et préciser les accompagnements envisageables pour leur mise en œuvre.
9. **Point sur les adresses mail clubs et CODEP (Guy Estopina).** 28 clubs ont leur adresse @ffct.org, mais 7 ne l'ont pas déclarés sur le site FFCT (relance effectuée). Au niveau CODEP, les nouvelles adresses « departement34 ....@ffct.org » sont mises en place.
10. **Dossier FFCT - Aide sur les actions menées en 2017** pour augmenter les licenciés et les clubs. Le bilan pour le CODEP34 est à présenter avant le 28 février. A préparer à partir des propositions connues par les membres du CODEP (Trésorier / Secrétaire / Président).
11. **AG du CODEP34 le 17 novembre 2018.** La proposition a été faite au club de Marseillan et validée par leur Assemblée Générale. Un mini cahier des charges va être établi pour le club organisateur (Secrétaire).
12. **Rencontre Aude/ Hérault le 14 octobre 2018.** Habituellement, elle a lieu au Chichoulet avec l'aide du club de Sérignan. Après discussion, il apparaît qu'un nouveau lieu serait de nature à redynamiser cette manifestation CODEP34 avec l'aide éventuelle d'un ou plusieurs clubs. A étudier et à décider lors de la prochaine réunion.
13. **Répartition des rôles pendant l'absence de Guy Estopina en tant que Webmestre.** Du fait de son absence du 4 février au 4 mai 2018, le site du CODEP34 sera géré par

Jacques Clamouse aidé de Maria Robu. Pour la Coupe CODEP, Christian Arnold prend en charge le suivi avec les clubs et la mise à jour des résultats. Le suivi des nouvelles adresses des clubs sera assuré par Jean-Michel Pons.

**14. Remorque COREG.** Les clubs intéressés ont été nombreux et pour une question d'optimisation, c'est le CODEP34 qui en assurera la gestion. Un règlement pour le prêt aux clubs sera établi (du type de ce qui existe pour le prêt de la cafetière CODEP). A noter la possibilité de l'améliorer moyennant quelques aménagements permettant de passer d'une capacité de 10 vélos à 14 ou 15. A examiner avec volontaires.

**15. Questions diverses**

- **Fiche sécurité** : en cours de révision, elle sera prochainement intégrée sur le site CODEP et utilisable par les clubs. Le rôle du correspondant sécurité sera précisé pour améliorer les remontées selon les demandes des divers acteurs dans ce domaine (département, métropole ou communautés de communes, ...).

- **Comptes 2017** : au 31/12/2017, le solde de l'exercice ressort à + 408,51 € et la trésorerie à cette date est de + 23 309,57 €. La situation financière est donc satisfaisante comme indiqué lors de l'AG du 18 novembre 2017.

**Fin de la réunion à 20h30**

**Le Secrétaire**

**Jean-Michel Pons**



**Le Président**

**Jacques Clamouse**

